Nations Unies E/CN.7/2016/5

Conseil économique et social

Distr. générale
30 décembre 2015
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants
Cinquante-neuvième session
Vienne, 14-22 mars 2016
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*
Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues et recommandations des organes subsidiaires de la Commission

Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production illicite et du trafic de drogues dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues et les statistiques sur les cultures illicites jusqu'en 2014, et dans la mesure de leur disponibilité, jusqu'en 2015.

La culture illicite du pavot à opium demeure concentrée en Afghanistan, où elle a diminué en 2015, après avoir atteint en 2014 des niveaux sans précédent. Les saisies d'opium et de morphine continuent de se produire principalement en Afghanistan et dans les pays voisins, alors que les saisies d'héroïne ont lieu dans une zone géographique plus étendue. La culture du cocaïer et la quantité de cocaïne saisie dans le monde ont augmenté en 2014; et la plupart des saisies restent le fait de pays d'Amérique du Sud. Les données préliminaires semblent indiquer que les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine ont augmenté en 2014. De l'herbe de cannabis est toujours produite dans la plupart des pays et dans toutes les régions, alors que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays.

* E/CN.7/2016/1.

V.15-09003 (F) 290116 010216

Merci de recycler

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse tient compte des renseignements dont disposait l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en novembre 2015.

2. La section II est consacrée à la culture et à la production illicites de drogues d'origine végétale jusqu'en 2014 (compris) et, quand les données sont disponibles, jusqu'en 2015. S'agissant du trafic de drogues, la section III porte sur les statistiques des saisies jusqu'en 2014 et dresse un tableau actualisé des tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.

3. Les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale sont les dernières enquêtes de surveillance des cultures illicites menées par l'ONUDC. Par ailleurs, les réponses des gouvernements à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014 ont été les principales sources d'information utilisées concernant les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues illicites.

4. Au 1er novembre 2015, 92 États Membres et 2 territoires avaient communiqué à l'ONUDC leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels. Parmi les autres sources d'information exploitées figuraient les rapports officiels publiés par les gouvernements et les rapports communiqués aux organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants. Le *Rapport mondial sur les drogues 2015*[1] a également été utile à l'analyse de l'état actuel du trafic de drogues. On disposait au total, pour 2014, de données relatives aux saisies de 108 États et territoires.

5. En général, les statistiques des saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes de communication de l'information.

II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale

A. Culture du cannabis et production d'herbe et de résine de cannabis

6. À la différence d'autres plantes comme le cocaïer et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse dans toutes sortes d'environnements. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Les informations dont on dispose sur la culture et l'éradication du cannabis montrent que les pratiques sont très diverses à l'échelle mondiale. Il ressort des rapports sur la culture du cannabis que celle-ci concerne autant des individus qui entretiennent un petit nombre de pieds pour leur consommation

[1] Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.15.XI.6 (français à paraître).

personnelle que des exploitations commerciales mises en place dans des entrepôts couverts, sur des terres agricoles ou dans des forêts.

7. Les données relatives aux saisies révèlent que la culture de cannabis aux fins de la production d'herbe continue d'être pratiquée dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde. En revanche, la production à grande échelle de résine de cannabis demeure limitée à quelques pays d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud-Ouest, principalement l'Afghanistan et le Maroc.

8. Le Maroc a fait état de l'éradication de 5 000 hectares (ha) de cannabis en 2013, suite à quoi, selon ses estimations, 42 000 ha demeuraient consacrés à cette culture. Cette superficie est inférieure de presque 70 % à celle de 2003 (134 000 ha)[2]. La superficie des cultures illicites est restée stable en 2013 et la production de résine de cannabis, qui a été de 700 tonnes cette année-là (contre 3 040 tonnes en 2003), a diminué.

9. En Afghanistan, bien que la superficie estimative des cultures soit bien moindre qu'au Maroc (10 000 ha en 2012), la production potentielle de résine de cannabis était estimée à 1 400 tonnes, soit près du double de celle du Maroc. Cela représente une augmentation de 8 % par rapport à 2011. En 2013, la culture du cannabis en Afghanistan est restée liée à celle du pavot à opium. Elle est en effet constatée dans 38 % des villages où le pavot est cultivé, contre 5 % seulement des autres villages[3].

B. Culture du pavot à opium

10. L'Afghanistan et le Myanmar ont encore représenté la majeure partie de la culture illicite du pavot à opium dans le monde. Au Myanmar, cette culture est restée stable en 2014, après avoir augmenté régulièrement entre 2006 et 2013, alors qu'en Afghanistan, elle a diminué en 2015 pour la première fois depuis 2009. La culture du pavot à opium dans le monde avait augmenté d'environ 5 % en 2014, principalement en raison d'une hausse en Afghanistan.

11. Selon les conclusions de l'enquête sur la production d'opium en Afghanistan pour 2015 (*Afghanistan Opium Survey 2015*), le nombre de provinces exemptes de pavot a diminué et la culture de cette plante est tombée à 183 000 ha après avoir atteint un niveau record en 2014, à 224 000 ha. La grande majorité des cultures (90 %) étaient pratiquées dans le sud et l'ouest du pays. La diminution observée s'expliquait principalement par des baisses significatives dans les deux principales régions de culture, ainsi que dans l'est du pays. Sous l'effet combiné d'une diminution de la superficie cultivée et d'une forte chute du rendement à 18,3 kilogrammes (kg) par ha (contre 28,7 en 2014), la production potentielle d'opium s'est établie à 3 300 tonnes[4] en 2015, soit environ la moitié de son niveau de 2014 (6 400 tonnes).

---

[2] Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Gouvernement du Maroc, "Maroc: enquête sur le cannabis 2003" (décembre 2003).

[3] ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2013* (Vienne, décembre 2013).

[4] Dans le présent rapport, le terme "tonne" renvoie à la tonne métrique (1 000 kg ou 2 204,6 livres).

12. L'enquête sur la production d'opium en Asie du Sud-Est pour 2014 (*South-East Asia Opium Survey 2014*) a révélé que la culture illicite du pavot à opium dans la région s'étendait sur plus de 63 800 ha, soit une superficie représentant presque le triple de celle de 2006, alors que les informations officielles font état d'activités d'éradication. Au Myanmar, après avoir constamment augmenté, passant de 21 600 ha en 2006 à 57 800 ha en 2013, elle est restée stable en 2014, à 57 600 ha. En République démocratique populaire lao, elle a n'a pas cessé de croître, pour passer de 1 500 ha en 2007 à 6 800 ha en 2012; selon les estimations, elle aurait atteint 6 200 ha en 2014.

13. L'environnement géographique dans lequel est cultivé le pavot à opium en Asie du Sud-Est, sur des collines aux sols pauvres et non irrigués, explique que le rendement y soit nettement moins bon qu'en Afghanistan. S'il est vrai qu'en 2014, celui de la République démocratique populaire lao a atteint 14,7 kg par ha, celui du Myanmar est tombé de 15 kg par ha en 2013 à 11,7 kg par ha en 2014. Dans l'ensemble, on estime à 762 tonnes la quantité totale d'opium produite par ces deux pays en 2014, soit une diminution de 23 % par rapport à 2013.

14. En 2014, plus de 92 % des cultures de pavot à opium du monde se trouvaient en Afghanistan et en Asie du Sud-Est. Bien que l'on dispose de peu d'informations sur cette culture à l'extérieur de ces zones, elle a été signalée dans les Amériques, notamment en Colombie et au Mexique, où l'on produit également de l'héroïne. Les autorités mexicaines ont fait état de l'éradication de 21 445 ha de pavot en 2014, soit près de 50 % de plus qu'en 2013. La Colombie a déclaré avoir éradiqué 813 ha en 2014, contre seulement 514 ha en 2013, et avoir démantelé chaque année entre 2011 et 2014 un laboratoire fabriquant de l'héroïne. La superficie consacrée à la culture du pavot à opium en Colombie a diminué considérablement depuis 2004 puisqu'elle était estimée en 2014 à 387 ha, ce qui correspond à une production potentielle d'héroïne de 1 tonne pour l'année[5].

15. Alors que l'Inde est le seul pays au monde à produire de la gomme d'opium à des fins pharmaceutiques, du pavot continue d'y être cultivé illicitement dans certaines zones isolées et les autorités ont fait état de la destruction de 2 470 acres de pavot en 2014[6]. Certaines informations portent à croire que le pavot à opium est également cultivé en Afrique; après avoir éradiqué 1 070 ha de cette culture en 2014, le Swaziland en estimait encore à 430 ha la superficie restante.

---

[5] ONUDC et Gouvernement de la Colombie, *Colombia: Coca Cultivation Survey 2014* (juillet 2015).

[6] Rapport de pays présenté par l'Inde à la trente-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok du 19 au 22 octobre 2015.

Figure I
Culture du pavot à opium par région et production potentielle d'opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (2003-2015)[a]

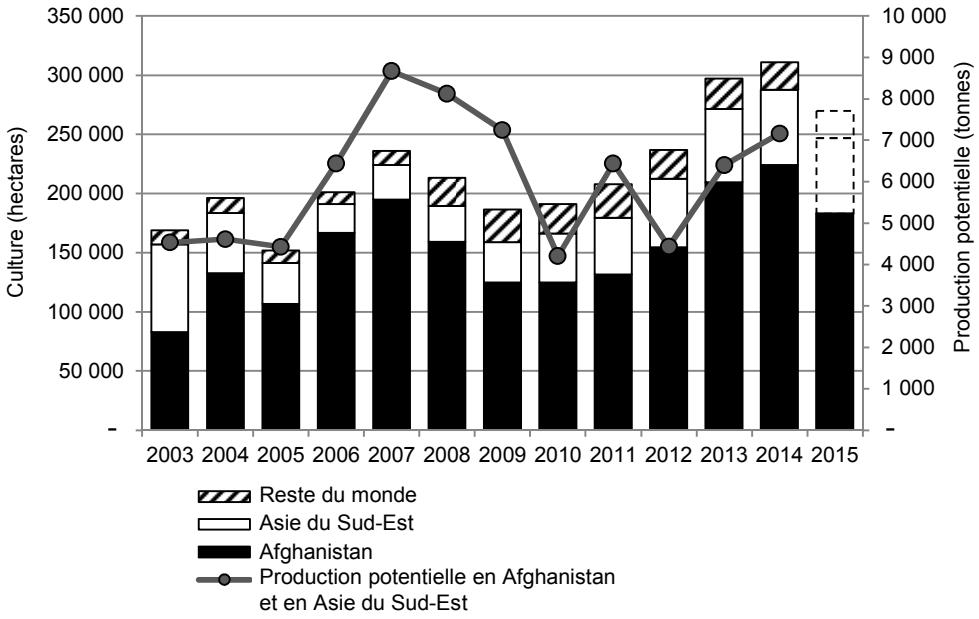

[a] Au moment de l'établissement du présent rapport, les seuls chiffres dont on disposait concernant la superficie des cultures en 2015 étaient ceux de l'Afghanistan. La figure présente pour cette année-là une évaluation des cultures mondiales basée sur les chiffres de l'année précédente.

C. Culture du cocaïer

16. La Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée dans ces trois pays a augmenté de 10 %, passant de 120 800 ha en 2013 à 132 500 ha en 2014, soit la hausse la plus significative qui ait été observée depuis 2007. Cette évolution s'explique principalement par un bond de 44 % en Colombie, alors même que la diminution entamée en Bolivie (État plurinational de) et au Pérou se poursuivait en 2014. Malgré cette augmentation, la superficie des cultures enregistrée en 2014 dans ces trois pays était la deuxième des plus faibles qui aient été recensées depuis 1986, après le niveau historiquement bas de 2013.

17. L'enquête sur la culture du cocaïer pour 2014 (*Coca Cultivation Survey 2014*), menée conjointement par le Gouvernement de la Colombie et l'ONUDC, a révélé que cette culture avait augmenté de manière significative en Colombie pour atteindre 69 000 ha en 2014, après avoir chuté à des niveaux historiquement bas en 2013 (48 000 ha). Le nombre de départements concernés a diminué, passant de 23 à 21, et la grande majorité (84 %) des cultures repérées en 2014 étaient situées dans un rayon d'un kilomètre autour de celles détectées en 2013. Cela montre que la hausse observée en 2014 n'a pas touché de nouvelles communautés, mais que celles qui cultivaient déjà ont trouvé des raisons d'étendre leurs zones de culture. Malgré

l'augmentation de 2014, la superficie consacrée à la culture du cocaïer en Colombie a sensiblement diminué par rapport aux niveaux du début du siècle.

18. Après avoir atteint 290 tonnes métriques en 2013, soit sa valeur la plus basse depuis 1996, la production potentielle de cocaïne en Colombie s'est fortement accrue en 2014, passant à 442 tonnes, du fait principalement de l'expansion de la superficie consacrée à la culture du cocaïer, d'une augmentation du rendement et d'une moindre efficacité des activités de pulvérisation et d'éradication manuelle. S'il est vrai que le rendement moyen à l'hectare a progressé d'environ 14 % en 2014 par rapport à 2013, l'éradication manuelle a diminué chaque année dans le pays depuis le niveau record atteint en 2008. La pulvérisation aérienne a reculé de manière spectaculaire en 2013 et est restée faible en 2014, à son niveau le plus bas depuis 2000. En 2014, les autorités colombiennes ont détruit un total de 2 446 laboratoires dans lesquels de la pâte de coca ou de la cocaïne base étaient extraites, ainsi que 168 laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne.

Figure II
Culture du cocaïer et production potentielle de cocaïne en Colombie (2004-2014)

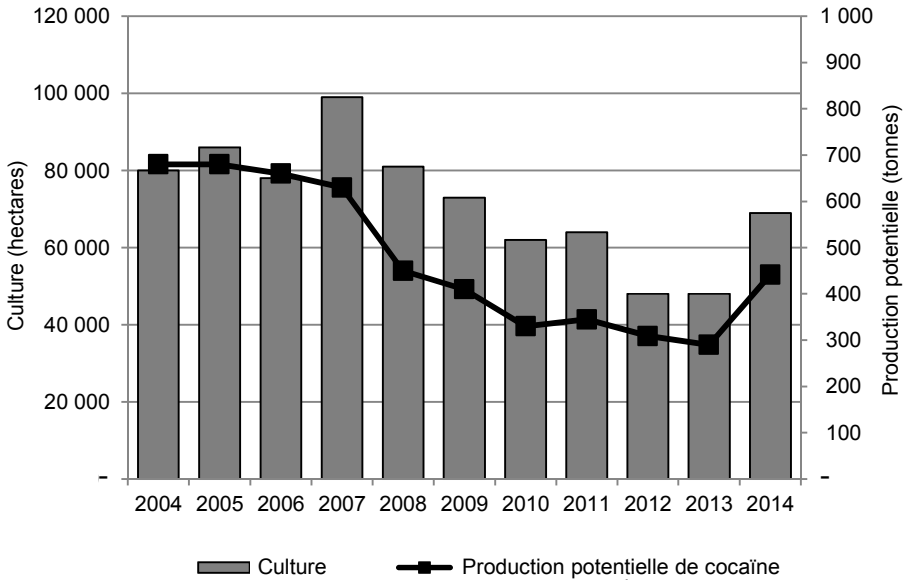

19. Selon l'enquête nationale de surveillance menée en 2014 dans l'État plurinational de Bolivie, la culture du cocaïer a chuté cette année-là de 11 %, passant à 20 600 ha, soit le niveau le plus faible enregistré depuis 2001. Les images satellitaires et les enquêtes de terrain ont montré un recul dans les deux principales zones de culture, Yungas de La Paz et Trópico de Cochabamba, qui représentaient 99 % de la superficie consacrée à la culture du cocaïer.

20. L'éradication manuelle du cocaïer dans l'État plurinational de Bolivie est restée stable en 2014, avec l'élimination de 11 144 ha. Le nombre de laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne détruits par les autorités a continué d'augmenter régulièrement depuis 2008, année au cours de laquelle 7 laboratoires ont été détruits, contre 74 en 2014.

21. Selon l'enquête nationale de surveillance menée en 2014 par l'ONUDC et le Gouvernement du Pérou, la superficie consacrée à cette culture dans ce pays s'établissait à 42 900 ha à la fin de l'année, soit 14 % de moins qu'en 2013 (49 800 ha); c'est le niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis les années 1970.

22. Cette réduction s'explique principalement par les activités d'éradication prévues par les autorités péruviennes. Après avoir réussi à contenir l'expansion de la culture du cocaïer en 2012, celles-ci se sont employées à réduire la superficie des terres cultivées. En 2014, elles ont concentré leurs efforts sur les régions d'Aguaytia, d'Alto Huallaga et de Pichis-Palcazú-Pachitea, et la superficie des cultures éradiquées a augmenté de plus de 30 % par rapport à 2013, pour atteindre un total de 32 500 ha. Les autorités ont signalé[7] que les activités d'éradication menées par l'État ces dernières années avaient conduit les organisations de trafiquants de drogues à déplacer les cultures illicites dans des zones de plus en plus distantes et isolées.

23. Bien que la cocaïne soit principalement fabriquée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, il existe également des laboratoires clandestins qui transforment les dérivés de la feuille de coca à l'extérieur de ces pays. D'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014, plusieurs pays d'Amérique du Sud, parmi lesquels l'Argentine, le Brésil, le Chili et l'Équateur, ont déclaré avoir détecté des laboratoires clandestins dans lesquels étaient transformés des dérivés de la feuille de coca. En 2014, les États-Unis d'Amérique, la Grèce et l'Espagne ont également déclaré avoir détecté des laboratoires de ce type.

Figure III
Culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou (1982-2014)
(Hectares)

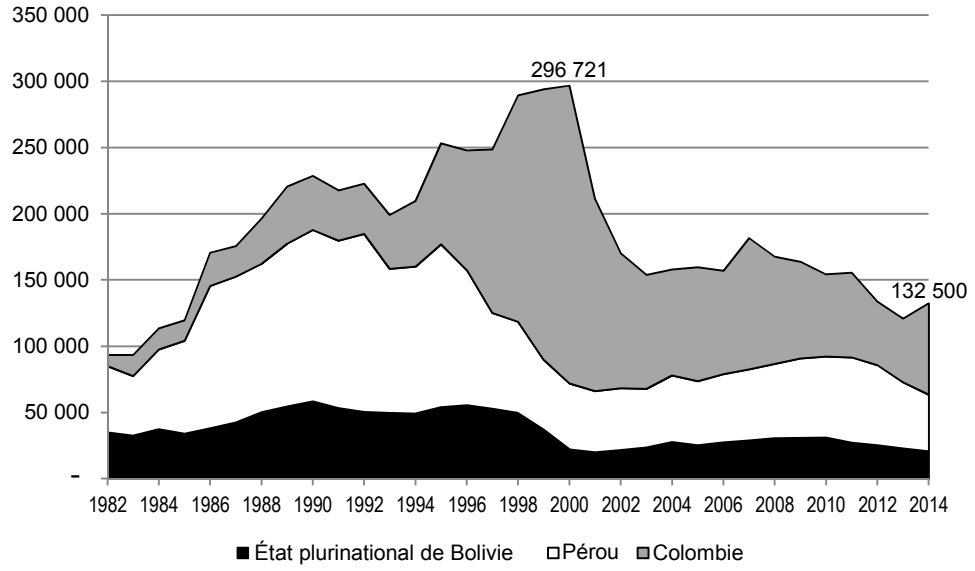

[7] Rapport de pays présenté par le Pérou à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à San Pedro Sula (Honduras) du 5 au 9 octobre 2015.

III. Tendances mondiales du trafic et des saisies de drogues

24. Le tableau 1 indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde en 2012, 2013 et 2014 et portées à la connaissance de l'ONUDC, et les tendances estimatives pour 2014.

Tableau 1
Saisies de drogues dans le monde et tendances, 2012, 2013 et 2014

Type de drogue	*Quantités saisies en 2012 (kilogrammes)*	*Quantités saisies en 2013 (kilogrammes)*	*Quantités saisies en 2014 (kilogrammes)*	*Tendance en 2014* [a, b]
Herbe de cannabis	5 498 824	5 671 708	5 851 959	Baisse (-10 %)
Résine de cannabis	1 268 896	1 416 482	1 429 275	Stabilité (+1 %)
Opium	556 615	634 347	526 788	Baisse (-17 %)
Héroïne	71 780	77 635	79 246	Stabilité
Morphine illicite	52 274	38 472	20 901	Baisse (-45 %)
Cocaïne[c]	684 075	660 187	671 438	Stabilité (2 %)
Méthamphétamine	115 123	89 287	95 351	Hausse
Amphétamine	21 852	31 607	23 964	Baisse
Substances de type "ecstasy"	4 944	4 199	7 853	Hausse (87 %)

[a] Vu que les données pour 2014 étaient incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les tendances ont été estimées par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2013 et 2014. Les quantités totales indiquées pour 2014 sont provisoires et susceptibles d'être inférieures aux quantités saisies.

[b] Le terme "stabilité" correspond à une variation annuelle inférieure à 10 %.

[c] Y compris la cocaïne base, la pâte de cocaïne, les sels de cocaïne et la cocaïne sous forme de "crack".

25. L'estimation des tendances annuelles des saisies de drogues dans le monde pour 2014 se fonde sur les quantités de stupéfiants qui avaient été saisies par les États Membres et dont il avait été fait état à l'ONUDC au moment de l'analyse. Elle tient compte des États Membres sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2013 et 2014.

A. Cannabis

Herbe de cannabis

26. Après avoir baissé de manière significative en 2012 et être restées stables en 2013, les saisies d'herbe de cannabis ont à nouveau diminué à l'échelle mondiale en 2014 pour atteindre leur niveau le plus bas depuis 2000, essentiellement en raison d'une baisse observée en Amérique du Nord.

27. Depuis 2010, les saisies réalisées en Amérique du Nord reculent sensiblement chaque année. En 2014, elles ont continué de baisser aux États-Unis (de 26 % par rapport à 2013) et au Mexique (de 9 %), et les deux pays ont enregistré des chiffres plus de deux fois inférieurs à ceux de 2010. Les États-Unis ont indiqué avoir constaté des changements dans les itinéraires de trafic empruntés, la quantité d'herbe entrant dans le pays par le Mexique ayant diminué et celle transitant par les États-Unis à destination d'autres pays ayant augmenté. En outre, alors que les

quantités d'herbe qui quittent le pays par voie terrestre ont chuté de 25 % en 2014, le volume transporté vers l'étranger par voie maritime a progressé dans la même proportion[8].

28. Après avoir enregistré plus de 70 % des saisies mondiales d'herbe de cannabis en 2010, l'Amérique du Nord en concentrait moins de 45 % en 2014, tandis que la part de l'Amérique du Sud et de l'Afrique s'est accrue ces dernières années. Depuis 2010, ces saisies augmentent sensiblement en Amérique du Sud: après une forte hausse de près de 60 % en 2013, elles ont encore progressé de 10 % en 2014 pour atteindre 1 434 tonnes. Alors que la plupart des pays de la région signalaient des diminutions modérées, le Paraguay a fait état d'une hausse considérable, puisque les saisies y sont passées de 462 tonnes en 2013 à 712 tonnes en 2014, atteignant ainsi un niveau record. Les autorités paraguayennes ont déclaré que de l'herbe de cannabis continuait d'être produite sur le territoire national et de faire l'objet d'un trafic vers les pays voisins et le Chili, et elles ont insisté sur la nécessité de quantifier et de surveiller les zones de culture, de façon à pouvoir prendre des mesures plus efficaces[9].

29. Pour l'Afrique, les données sont relativement limitées, ce qui rend difficile l'analyse des tendances concernant l'herbe de cannabis aux niveaux régional et sous-régional[10]. En 2014, l'Égypte, le Maroc et le Nigéria ont déclaré avoir saisi plus de 100 tonnes d'herbe chacun, soit 396 tonnes, 155 tonnes et 159 tonnes respectivement. À la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Alger du 14 au 18 septembre 2015[11], les participants ont observé que la culture, la production, le trafic et l'usage illicite du cannabis touchaient toutes les régions du continent et demeuraient des sujets de grande préoccupation pour les pays africains.

30. Des données préliminaires donnent à penser que les saisies d'herbe de cannabis réalisées en Europe ont diminué de façon significative en 2014, en raison principalement d'une chute marquée en Turquie. Après avoir augmenté régulièrement, passant de moins de 7 tonnes en 2004 à plus de 180 tonnes en 2013, le volume annuel des saisies de ce pays a reculé pour la première fois en 10 ans, pour s'établir à 92 tonnes en 2014. La production et le trafic d'herbe de cannabis préoccupent de plus en plus les services de détection et de répression européens en raison de l'activité croissante de groupes criminels organisés dans la région[12].

---

[8] Réponses des États-Unis à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014.

[9] Rapport de pays présenté par le Paraguay à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

[10] Au moment de l'établissement du présent rapport, 11 pays d'Afrique avaient rempli la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014.

[11] Voir UNODC/HONLAF/25/6.

[12] Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport européen sur les drogues: Tendances et évolutions 2015* (Luxembourg, 2015).

Figure IV
Saisies d'herbe de cannabis dans le monde, par région (2005-2014)[a]
(Tonnes)

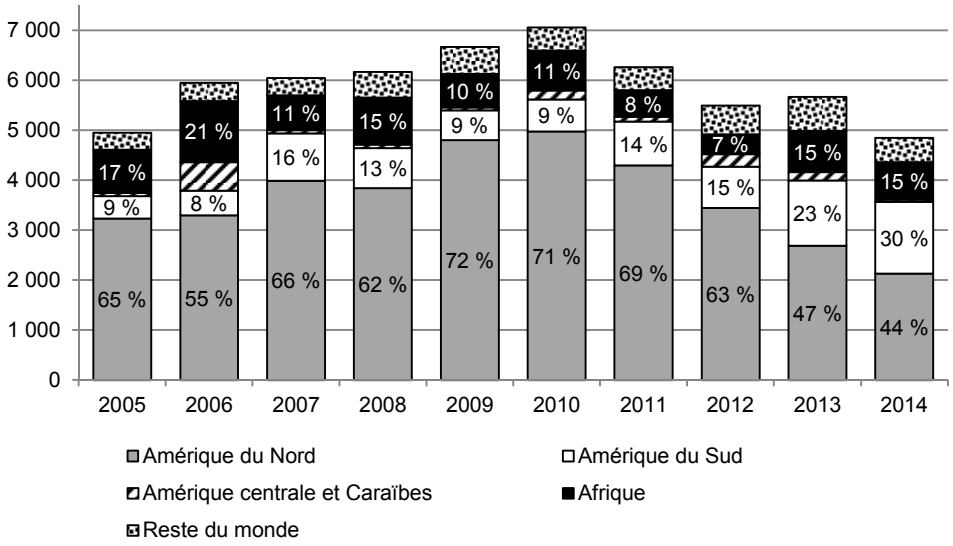

a Les données pour 2014 sont préliminaires et incomplètes.

31. D'après les données disponibles, les saisies d'herbe de cannabis effectuées en Asie ont diminué de plus de 20 % en 2014. Toutefois, les tendances varient selon les sous-régions, avec de fortes réductions dans tous les pays d'Asie du Sud ayant présenté un rapport en 2014[13] et des augmentations considérables en Asie de l'Est et du Sud-Est, où les saisies ont presque doublé, du fait principalement des 68 tonnes saisies en Indonésie. S'il est vrai que, par le passé, les saisies d'herbe réalisées sur le continent étaient concentrées en Asie du Sud, en 2014, elles étaient en majorité effectuées en Asie de l'Est et du Sud-Est.

Résine de cannabis

32. À la différence de la culture du cannabis destinée à la production d'herbe, la production de résine de cannabis est concentrée dans un petit nombre de pays, en particulier en Afghanistan et au Maroc. En conséquence, les saisies de résine qui apparaissent dans les statistiques sont également concentrées dans ces deux pays et leurs environs, en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Ouest et en Europe occidentale et centrale, cette dernière région constituant l'un des principaux marchés de consommation. Alors qu'il y a 10 ans, les saisies avaient lieu surtout en Europe occidentale et centrale, ces dernières années, elles ont concerné les trois régions précitées dans des proportions plus égales (voir fig. V).

33. Comme elle constitue le principal point d'entrée de la résine de cannabis en provenance du Maroc et à destination de l'Europe occidentale, l'Espagne reste le pays qui saisit le plus de résine au monde, avec près de 380 tonnes en 2014, ce qui représente une hausse de 19 % par rapport à 2013. Bien qu'en 2014 le nombre de

[13] Bangladesh, Inde et Sri Lanka.

saisies ait diminué dans ce pays, le poids moyen de celles-ci a augmenté de plus de 20 %[14], ce qui montre que les trafiquants transportent de plus grosses quantités à chaque voyage. D'autres pays d'Europe occidentale ont signalé avoir saisi en 2014 d'importantes quantités de résine de cannabis, provenant pour la plupart du Maroc: c'est le cas de l'Italie (113 tonnes), de la France (37 tonnes) et du Portugal (33 tonnes).

34. Les saisies de résine de cannabis réalisées en Afrique du Nord augmentent chaque année depuis 2009. Cette tendance s'est confirmée en 2014, avec une croissance de 14 %, tirée par une forte hausse au Maroc, où les saisies ont plus que doublé, passant de 107 tonnes en 2013 à 221 tonnes l'année suivante. Les autorités marocaines ont indiqué que cette évolution était le résultat des mesures importantes qui avaient été prises en coordination avec l'Espagne[15].

35. D'autres pays d'Afrique du Nord, à savoir l'Algérie et l'Égypte, ont signalé avoir saisi d'importantes quantités de résine de cannabis en 2014. Après avoir été multipliées par 10 entre 2010 et 2013, les saisies réalisées en Algérie ont diminué de 14 % en 2014 pour s'établir à 182 tonnes (contre 212 tonnes en 2013), restant toutefois nettement au-dessus des niveaux de 2012 et des années précédentes. De la même manière, après avoir atteint un niveau record de 84 tonnes en 2013, les saisies de l'Égypte sont tombées en 2014 à 55 tonnes, ce qui reste trois fois supérieur au niveau le plus élevé qui ait été observé avant 2013. Alors que la résine de cannabis est le plus souvent introduite clandestinement en Égypte par voie terrestre depuis le Maroc, on constate également des tentatives de contrebande en provenance d'Asie du Sud-Ouest par voie terrestre (via la Jordanie) et par voie maritime (depuis le Pakistan et l'Afghanistan)[16].

36. Les saisies de résine de cannabis réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest ont été concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan. Celles opérées en République islamique d'Iran sont restées relativement stables ces 10 dernières années, avec 78 tonnes saisies en 2014 (contre 76 tonnes en 2013). Après avoir atteint un niveau record de 313 tonnes en 2013, les saisies du Pakistan sont tombées à 231 tonnes en 2014, chiffre qui n'a été dépassé qu'une fois depuis 2000. Le Pakistan a déclaré que la totalité de la résine saisie provenait d'Afghanistan et qu'elle était en majorité destinée à d'autres pays, notamment la Belgique, le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Les volumes saisis en Afghanistan ont augmenté, passant de 32 tonnes en 2013 à 43 tonnes en 2014.

37. Les autorités turques ont signalé un trafic de résine de cannabis à destination de leur pays via l'Iran (République islamique d') et la République arabe syrienne[17]. Depuis 2010, les saisies de résine réalisées en Turquie dépassent chaque année la

---

[14] Rapport de pays présenté par l'Espagne à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, tenue à Alger du 14 au 18 septembre 2015.

[15] Rapport de pays présenté par le Maroc à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

[16] Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

[17] Police nationale turque, Département de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, *Turkish Drug Report 2014* (Ankara, 2014).

barre des 20 tonnes, et des niveaux records ont été atteints en 2013, avec 94 tonnes; en 2014, elles ont chuté à 31 tonnes.

Figure V
Saisies de résine de cannabis dans le monde, par région (2004-2014)
(Tonnes)

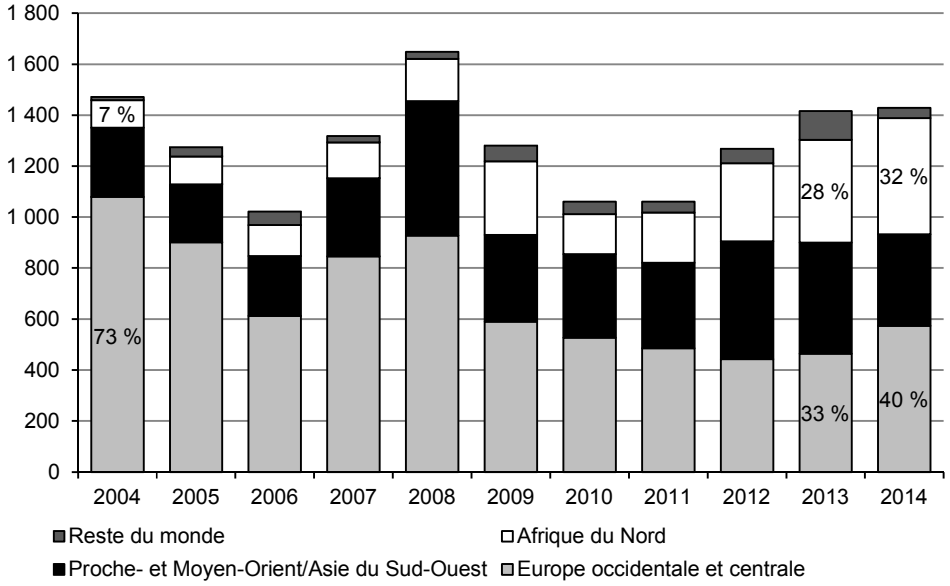

B. Opiacés

Opium

38. Après avoir progressé à un rythme soutenu entre 2002 et 2008 et culminé à 653 tonnes en 2009, les saisies mondiales d'opium ont diminué en 2010 et 2011. En 2012 et 2013, elles ont de nouveau augmenté, sans pour autant retrouver leur niveau record (voir fig. VI). Les données dont on dispose pour 2014 donnent à penser que ces saisies ont à nouveau diminué, sous l'effet essentiellement du recul observé en République islamique d'Iran.

39. Depuis 2004, trois pays (l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan) sont invariablement à l'origine de plus de 90 % des saisies mondiales d'opium chaque année, et cette tendance s'est confirmée en 2014. La République islamique d'Iran demeure le pays qui signale les plus grosses saisies annuelles. En 2014, celles-ci ont chuté de 10 %, pour s'établir à 393 tonnes. Au Pakistan, elles ont augmenté pour la cinquième année consécutive, se montant à 46 tonnes en 2014, alors qu'en Afghanistan, elles sont tombées de 116 tonnes en 2013 à 66 tonnes en 2014.

40. Les données relatives aux saisies semblent indiquer une tendance à la hausse du trafic d'opium en Amérique du Nord ces dernières années. En 2013, les saisies d'opium ont atteint le volume sans précédent de 38 tonnes aux États-Unis. Alors qu'elles sont descendues à 6,4 tonnes en 2014 dans ce dernier pays, le Mexique a signalé la plus grande quantité d'opium jamais saisie: 3 398 kg. Les autres pays ayant réalisé d'importantes saisies en 2014 sont l'Inde (plus de 4 200 kg), la Chine

(1 741 kg) et l'Australie (1 558 kg). Si tout l'opium saisi en Chine en 2014 provenait du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, plus de 98 % de celui saisi en Australie était entré dans le pays depuis l'Inde, par voie maritime, aérienne ou postale.

Figure VI
Saisies d'opium dans certains pays et dans le monde (2003-2014)
(Tonnes)

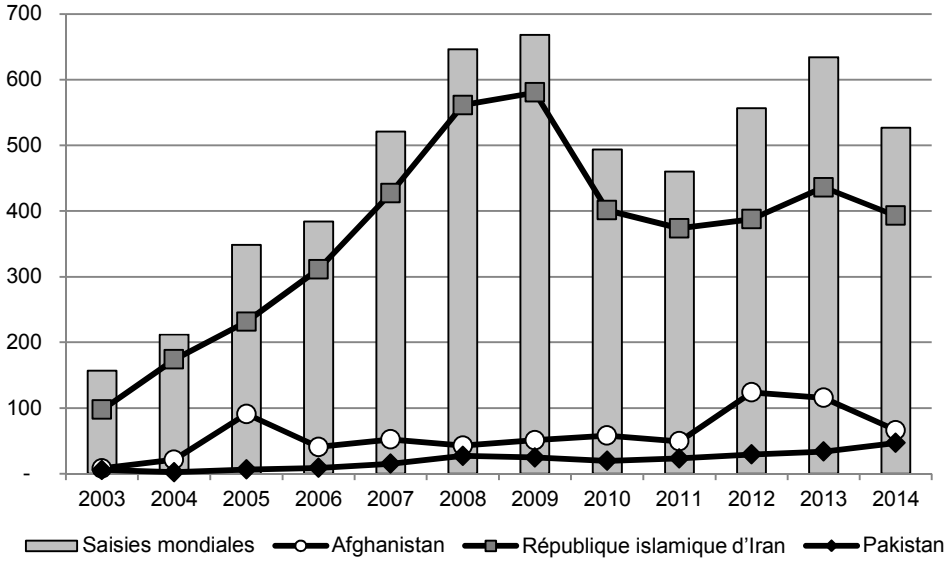

Morphine illicite

41. Comme celles d'opium, les saisies de morphine illicite sont restées concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins. Depuis 2005, l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan réalisent chaque année, à eux trois, plus de 90 % des saisies mondiales de morphine (96 % en 2014). En 2014, celles-ci ont diminué pour la deuxième année consécutive, sous l'effet principalement d'une baisse enregistrée en Afghanistan. En République islamique d'Iran, elles ont augmenté pour la troisième année consécutive, passant à 12,7 tonnes cette année-là, contre 10,4 tonnes en 2013.

42. Après être passées de 1,4 tonne en 2012 à 3,8 tonnes en 2013, les quantités de morphine illicite saisies au Pakistan sont tombées à 1,1 tonne en 2014. Le Pakistan a déclaré que la substance saisie provenait uniquement d'Afghanistan et qu'elle avait pour destination finale la République islamique d'Iran.

43. L'Afghanistan a indiqué avoir saisi 6,4 tonnes de morphine illicite en 2014, contre 24 tonnes en 2013. C'est dans ce pays qu'a été enregistré, chaque année entre 2011 et 2013, le volume annuel de saisies le plus important au monde, avec une moyenne de près de 44 tonnes.

Héroïne

44. Par rapport à celles d'opium et de morphine illicite, les saisies d'héroïne ont eu lieu dans des pays beaucoup plus divers, en particulier autour des grands marchés

d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique[18]. Si l'Asie de l'Est et du Sud-Est est approvisionnée principalement par la production du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, l'Europe l'est en majeure partie par l'héroïne afghane qui emprunte la "route des Balkans" et la "route du Sud" via l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et, de plus en plus, des pays d'Afrique[19]. La "route du Nord" est toujours l'itinéraire suivi par l'héroïne afghane destinée aux marchés russes[20]. En Amérique du Nord, les États-Unis sont approvisionnés avant tout par l'Amérique latine, tandis que l'héroïne qu'on trouve au Canada provient d'Afghanistan[21].

45. L'héroïne saisie dans la région Asie-Pacifique l'est majoritairement en Chine, où le volume des saisies a augmenté pour la quatrième année consécutive en 2014, atteignant 9,4 tonnes, soit environ 10 % de plus que la quantité signalée en 2013. Le Triangle d'or reste la première source d'approvisionnement; cela étant, les autorités chinoises ont indiqué que de l'héroïne afghane était introduite dans le pays par voies maritime, terrestre ou aérienne ou par voie postale[22]. Malgré la hausse observée en Chine, les données préliminaires dont on dispose donnent à penser que la quantité totale d'héroïne saisie dans la région est restée stable en 2014, de fortes baisses, de l'ordre de 40 % à 50 % par rapport à 2013, étant enregistrées en Malaisie (456 kg saisis), en Thaïlande (445 kg) et au Viet Nam (479 kg). Le volume total des saisies réalisées dans la région suit une tendance comparable à celle des cultures de pavot à opium pratiquées au Myanmar et en République démocratique populaire lao (voir fig. VII), dont la superficie totale est elle aussi restée stable en 2014.

Figure VII

Saisies d'héroïne réalisées en Asie de l'Est et du Sud-Est et culture du pavot à opium au Myanmar et en République démocratique populaire lao (2003-2014)[a]

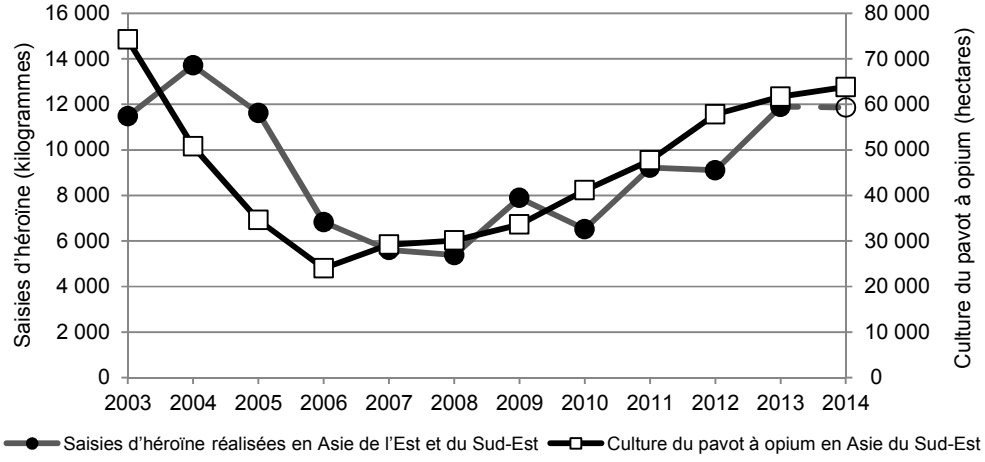

[a] Le volume total des saisies d'héroïne réalisées en 2014 qui apparaît dans cette figure est une estimation qui se fonde sur des données incomplètes.

---

[18] L'expression "Asie-Pacifique" désigne collectivement l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Océanie.

[19] ONUDC, *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route* (Vienne, juin 2015).

[20] ONUDC, *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe* (Vienne, mars 2014).

[21] *Rapport mondial sur les drogues 2015* et questionnaire destiné aux rapport annuels pour 2014.

[22] Rapport de pays présenté par la Chine à la trente-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

46. L'Afghanistan, la Chine, l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et la Turquie sont les cinq pays où le volume annuel des saisies, qui n'a jamais représenté moins de 60 % du total mondial depuis 2006, a été le plus important ces dernières années. Les autorités pakistanaises estimaient que 44 % de l'héroïne afghane transitait par leur pays[23], tandis que les autorités turques mentionnaient la production afghane comme la principale source de l'héroïne saisie dans le leur[24]. En 2014, les saisies d'héroïne réalisées au Pakistan ont chuté de 35 % par rapport à leur niveau de 2013, pour s'établir à 7,2 tonnes, alors que celles effectuées en République islamique d'Iran sont restées stables, à 13,5 tonnes. Après avoir atteint un record en 2011, à 11 tonnes, le volume annuel des saisies réalisées en Afghanistan a reculé pour la troisième année consécutive en 2014, pour ne plus représenter que 3,8 tonnes. En Turquie, les saisies d'héroïne ont légèrement diminué puisqu'elles ont été ramenées de 13,5 tonnes en 2013 à 12,8 tonnes en 2014.

47. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'héroïne ont progressivement diminué, pour s'établir à 4,8 tonnes en 2013 alors qu'elles atteignaient 11,6 tonnes en 2004, mais elles ont bondi à 7,2 tonnes en 2014. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par une importante saisie de 2 tonnes réalisée au mois de juin en Grèce, où le volume annuel des saisies est passé de 235 kg en 2013 à 2 588 kg en 2014. On note certains éléments nouveaux en ce qui concerne l'approvisionnement des marchés européens en héroïne: mise au jour récente de laboratoires de transformation de l'héroïne dans la région et indices dénotant l'adaptation des itinéraires de trafic et des modes opératoires des groupes criminels[25]. Une récente étude indique que les réseaux opérant entre le Pakistan et l'Europe ont gagné en puissance ces dernières années et cherchent à faire déboucher la "route du Sud" en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni[26].

48. Plusieurs régions d'Afrique jouent un rôle de plus en plus important pour le transit de l'héroïne qui emprunte la "route du Sud", les réseaux en place sur le continent prenant le contrôle des itinéraires de trafic[27]. Le Kenya a signalé avoir saisi, grâce à une importante opération menée en août, 6 tonnes d'héroïne, chiffre sans précédent qui arrivait en cinquième position dans le classement mondial des saisies nationales en 2014 et qui représente un record absolu en Afrique. Les autorités kényanes ont signalé que le pays voyait transiter de l'héroïne en provenance d'Inde et du Pakistan qui était dissimulée dans du fret maritime ou aérien et avait pour destination l'Europe ou l'Amérique du Nord, qu'elle rejoignait directement ou via d'autres pays d'Afrique de l'Ouest[28]. Les saisies d'héroïne avaient aussi beaucoup augmenté en République-Unie de Tanzanie, où elles étaient passées de 26 kg en 2013 à 220 kg en 2014.

49. En Asie centrale, le volume des saisies a été bien moindre en 2013 que pendant la période allant de 2001 à 2008, lorsqu'il se montait en moyenne à près de 5 tonnes par an. D'une manière générale, les saisies suivent une tendance à la baisse

---

[23] Rapport de pays présenté par le Pakistan à la trente-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

[24] *Turkish Drug Report 2014*.

[25] *Rapport européen sur les drogues: Tendances et évolutions 2015*.

[26] *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route*.

[27] Ibid.

[28] Rapport de pays présenté par le Kenya à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

dans la région depuis 2009. En 2014, elles ont bondi à plus de 3 tonnes, alors qu'elles s'étaient établies à 1,8 tonne l'année précédente, du fait d'une importante opération ayant permis à l'Arménie de saisir plus de 800 kg de drogue.

Figure VIII
Saisies d'héroïne dans certaines régions (2003-2014)
(Kilogrammes)

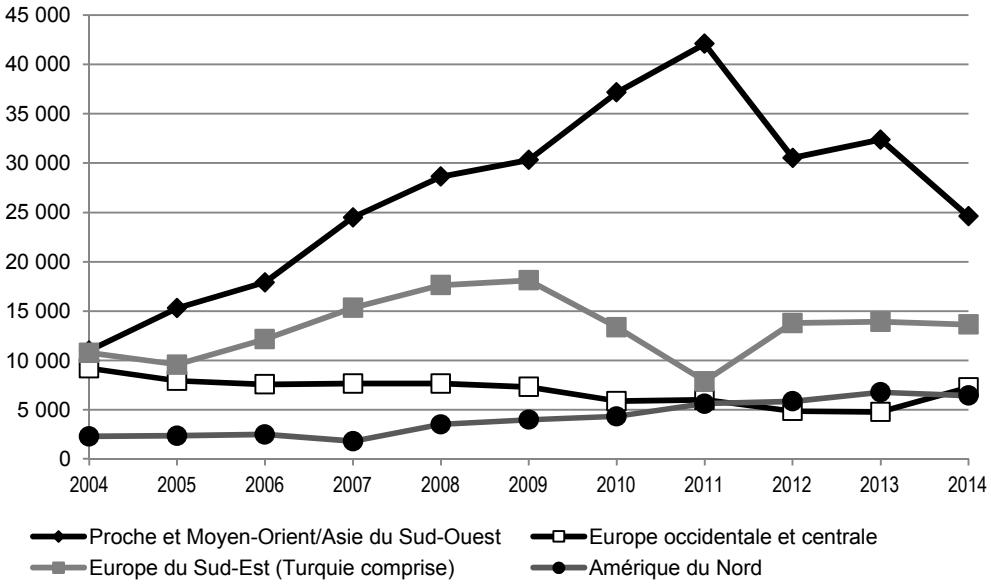

50. Alors que l'héroïne qui parvient en Océanie a pour origine, tour à tour, l'Afghanistan ou l'Asie du Sud-Est, la deuxième de ces sources étant la plus importante depuis quelques années, il apparaît que l'héroïne afghane qui est acheminée en Asie du Sud est destinée principalement à l'Inde[29]. En 2014, les saisies d'héroïne réalisées dans ce pays ont atteint 841 kg, soit 42 % de moins qu'en 2013, tandis que Sri Lanka a enregistré pour la deuxième année consécutive des saisies excédant 300 kg.

51. Dans les Amériques, six pays[30] ont saisi plus de 100 kg d'héroïne en 2014. Après avoir augmenté pendant six années consécutives, les saisies effectuées aux États-Unis ont légèrement fléchi entre 2013 et 2014 puisqu'elles ont été ramenées de 6,2 tonnes à 5,9 tonnes. Selon les autorités mexicaines, leur pays servait de zone de transit pour l'héroïne produite en Asie et en Amérique du Sud puis introduite aux États-Unis, et il fournissait de l'héroïne de production locale[31].

---

[29] *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route*.

[30] Canada, Colombie, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala et Mexique.

[31] Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

C. Cocaïne

52. Les premiers marchés de consommation de cocaïne au monde, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, sont toujours approvisionnés par de la drogue d'origine sud-américaine. Celle qui provient de la région andine est acheminée jusqu'en Amérique du Nord puis traverse l'Atlantique pour rejoindre l'Europe, en passant par les Caraïbes ou l'Afrique. Les données dont on dispose pour 2014 laissent entendre que les saisies sont restées stables à l'échelle mondiale pour la deuxième année consécutive. L'Amérique du Sud est toujours la région où a lieu la majeure partie des saisies de cocaïne, qui y ont atteint 410 tonnes, c'est-à-dire le même niveau, peu ou prou, qu'en 2012 et 2013.

53. En 2014, c'est de nouveau en Colombie qu'a été enregistré le plus gros volume annuel des saisies, celui-ci représentant invariablement plus de 30 % des saisies mondiales depuis 2008. Bien que les cultures de cocaïer et la production potentielle de cocaïne aient fortement augmenté dans le pays en 2014, les saisies y ont quelque peu reculé pour la deuxième année consécutive: de 243 tonnes en 2012, elles n'ont atteint que 226 tonnes en 2013 et 209 tonnes en 2014. Les autorités ont indiqué qu'elles se voyaient fréquemment opposer une résistance dans le cadre de leurs activités de réduction de l'offre (surveillance des cultures de cocaïer et de la production de cocaïne, par exemple), ce qui pouvait influer sur les saisies[32].

54. De par les quantités de cocaïne saisies, l'Équateur et le Brésil occupaient le deuxième et le troisième rang, respectivement, des pays d'Amérique du Sud en 2014. Les saisies réalisées en Équateur n'ont cessé de croître, passant de 15,5 tonnes en 2010 à 53,5 tonnes en 2014. Les autorités du pays ont signalé que les trafiquants employaient des modes de transport et de dissimulation de plus en plus divers et qu'ils empruntaient de nouveaux itinéraires. Les saisies du Brésil ont beaucoup augmenté en 2013 et 2014 par rapport aux années précédentes, pour atteindre respectivement 41,7 tonnes et 33,9 tonnes, soit les deux plus hauts niveaux jamais atteints dans le pays. Les autorités ont indiqué que la cocaïne pénétrait sur le territoire national par voie terrestre essentiellement, mais aussi à bord de petits aéronefs et par voie fluviale, en particulier dans la région de l'Amazone. Elle était ensuite soit consommée localement, soit expédiée vers l'Europe (directement ou via des pays d'Afrique de l'Ouest) dans des conteneurs et aéronefs.

---

[32] *Rapport mondial sur les drogues 2015*.

Figure IX
Saisies de cocaïne (base, pâte et sels) dans le monde, par région, 2002-2004[a]
(Tonnes)

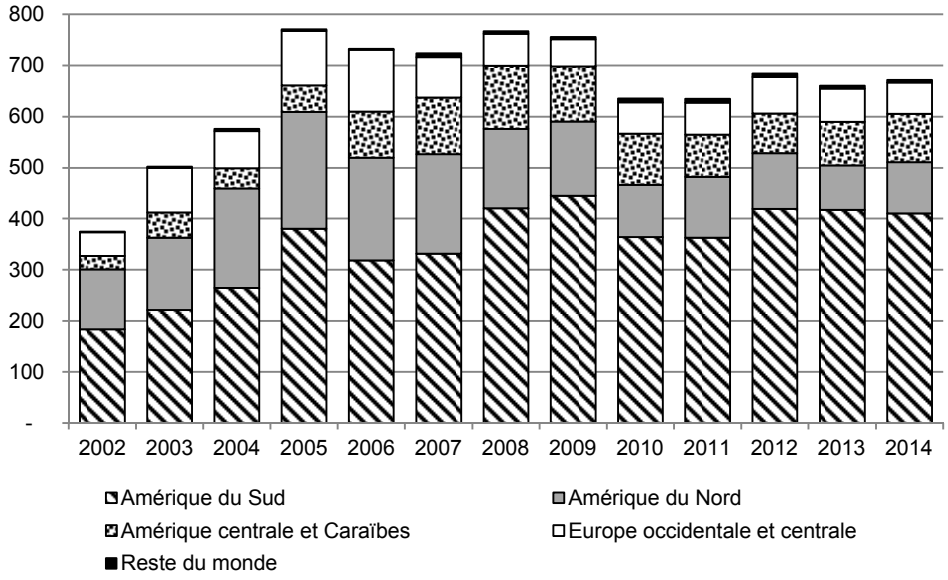

[a] Les données relatives à 2014 sont préliminaires et incomplètes.

55. Après avoir fortement chuté en 2013, les saisies de cocaïne réalisées au Pérou et au Venezuela (République bolivarienne du) sont remontées en 2014, sans toutefois retrouver les niveaux élevés de 2012. Le Pérou a signalé avoir saisi en 2014 un total de 29,8 tonnes de cocaïne, chiffre en hausse par rapport aux 24,2 tonnes de 2013. En République bolivarienne du Venezuela, les saisies ont augmenté de 27 % pour atteindre 26 tonnes, dont 70 % ont été interceptés dans l'ouest du pays, à proximité de la frontière colombienne. Les autorités vénézuéliennes ont fait état d'une diminution du nombre d'aéronefs traversant l'espace aérien national sans autorisation aux fins du trafic de cocaïne, évolution qu'elles attribuaient au renforcement du cadre juridique et à l'adoption de nouvelles mesures législatives[33]. Dans l'État plurinational de Bolivie, les saisies ont faiblement augmenté, passant de 22 tonnes en 2013 à 22,3 tonnes en 2014, leurs plus bas niveaux depuis 2007. Les autorités ont indiqué que les trafiquants utilisaient des poids lourds ou de petits aéronefs pour transporter la cocaïne jusqu'en Argentine, au Brésil et au Paraguay[34].

56. En Amérique du Nord, après être tombé à 87 tonnes en 2013, le volume de cocaïne saisie est remonté à 100 tonnes, chiffre toutefois inférieur à ceux qui étaient enregistrés jusqu'en 2010. La majeure partie des opérations a toujours lieu aux

[33] Réponse de la République bolivarienne du Venezuela à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014 et rapport de pays présenté à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

[34] Rapport de pays présenté par l'État plurinational de Bolivie à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

États-Unis, où près de 95 tonnes ont été saisies en 2014 (alors que 80 tonnes l'avaient été l'année précédente). Les autorités du pays ont fait savoir[35] qu'environ 13 % de la cocaïne qui était introduite sur le territoire national passait par les Caraïbes (en particulier par la République dominicaine et Porto Rico), tandis que le plus gros était acheminé par voie terrestre via l'Amérique centrale et le Mexique. Il arrivait que la cocaïne soit également expédiée directement d'Amérique du Sud dans du fret conteneurisé ou confiée à des passeurs voyageant sur des vols commerciaux. Les saisies réalisées au Canada ont plus que doublé en 2014 par rapport à 2013, pour atteindre 2,3 tonnes, alors que celles opérées au Mexique ont fortement chuté, tombant de plus de 6 tonnes en 2013 à 2,8 tonnes en 2014, soit le plus faible volume que le pays ait déclaré depuis 1985. Dans leur réponse à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuel pour 2014, les autorités canadiennes ont indiqué que la cocaïne pénétrait sur le territoire national principalement depuis des pays des Caraïbes, dont la Jamaïque, la République dominicaine et la Trinité-et-Tobago.

57. En 2014, neuf pays européens[36] ont mentionné l'Amérique centrale et les Caraïbes, notamment le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine, comme points de transit et d'expédition de la cocaïne. Cette année-là, les deux plus grosses saisies de cocaïne qui aient été réalisées en Amérique centrale et aux Caraïbes ont eu lieu au Costa Rica et au Panama, qui ont chacun saisi plus de 25 tonnes. Le Costa Rica, pays de transit pour l'essentiel, a indiqué qu'il était aussi devenu ces dernières années un pays de stockage temporaire. Les données préliminaires dont on dispose portent à croire que les saisies de cocaïne effectuées en Amérique latine et aux Caraïbes ont augmenté en 2014 par rapport à 2013, du fait en partie d'une forte augmentation au Honduras, où elles ont dépassé les 12 tonnes (contre 1,7 tonne l'année précédente). En République dominicaine, ces saisies sont restées stables entre 2013 et 2014, pour atteindre 8,5 tonnes.

58. Le trafic de cocaïne vers l'autre rive de l'Atlantique à destination de l'Europe emprunte aussi un autre itinéraire qui transite par des pays d'Afrique, notamment d'Afrique de l'Ouest. Après avoir atteint leur niveau le plus élevé en 2013, avec 901 kg, les saisies de cocaïne réalisées au Ghana sont restées importantes, à 464 kg, en 2014. Le volume annuel des saisies effectuées au Nigéria se maintient au-dessus de la barre des 100 kg depuis 2003, et il a atteint 226 kg en 2014. À 632 kg, le volume des saisies enregistrées au Maroc en 2014 est le plus important qui ait été observé depuis 2005. Dans leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014, le Ghana, le Nigéria et le Maroc ont cité le Brésil comme principal pays d'origine de la cocaïne, celle-ci étant acheminée sur leurs territoires nationaux par des vols commerciaux le plus souvent. En Afrique du Nord, l'Égypte a déclaré avoir saisi en 2014 une quantité record de 532 kg de cocaïne qui avait été introduite dans le pays par voie maritime (notamment par le port de Nuweiba), par courrier et par voie aérienne[37].

---

[35] Ministère de la justice des États-Unis, Drug Enforcement Agency, *2014 National Drug Threat Assessment*.

[36] Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse.

[37] Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

59. Les saisies de cocaïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont atteint un record de 121 tonnes en 2006, puis elles ont diminué pour s'établir à 62 tonnes en moyenne entre 2008 et 2013. En 2014, elles se sont montées à 62 tonnes. La Belgique, la France et le Portugal ont signalé une hausse des saisies, passées respectivement de 6,5 tonnes, 5,6 tonnes et 2,4 tonnes en 2013 à 9,3 tonnes, 6,9 tonnes et 3,7 tonnes en 2014. Important point d'entrée en Europe de la cocaïne en provenance de la région andine, l'Espagne est restée le pays européen ayant saisi le plus de cocaïne en 2014, avec 21,7 tonnes, chiffre en diminution par rapport aux 26,7 tonnes de 2013. Les Pays-Bas et l'Italie ont aussi fait état de replis, les quantités saisies ayant été ramenées respectivement de 12,4 tonnes et 5 tonnes en 2013 à 8,8 tonnes et 3,9 tonnes en 2014.

60. Dans la plupart des pays d'Europe orientale, d'Europe du Sud-Est, d'Asie et d'Océanie, la disponibilité de la cocaïne demeure limitée comparée à celle d'autres types de drogues illicites. Les données relatives aux saisies montrent toutefois que les trafiquants visent toujours certaines parties de ces régions. En 2014, l'Australie (avec 756 kg saisis), Hong Kong (Chine) (285 kg), la Jordanie (319 kg), le Monténégro (228 kg) et la Turquie (393 kg) ont fait état d'importantes saisies sur l'année.

D. Stimulants de type amphétamine

61. Les stimulants de type amphétamine regroupent globalement les amphétamines (qui comprennent l'amphétamine et la méthamphétamine) et les substances de type "ecstasy"[38]. À la différence de ce qui se passe avec les drogues d'origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies de ces stimulants, de bien identifier et classer les substances saisies.

62. Entre 2008 et 2011, le nombre de saisies de stimulants de type amphétamine a rapidement augmenté, et le volume total des saisies a bondi de plus de 150 %, pour dépasser les 144 tonnes en 2011. Cette évolution s'explique en premier lieu par le nombre croissant de saisies de méthamphétamine réalisées à l'échelle mondiale, celui-ci ayant été presque multiplié par cinq au cours de la période considérée. Après être restées stables en 2012, les saisies de stimulants de type amphétamine ont fortement diminué au niveau mondial en 2013, pour s'établir à 125 tonnes, ce qui s'explique par la première baisse des saisies de méthamphétamine qui ait été observée depuis 2007. Pour 2014, les données préliminaires dont on dispose indiquent une hausse des saisies de stimulants de type amphétamine dans le monde.

[38] Dont la 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA).

Figure X
Saisies de stimulants de type amphétamine dans le monde, par type de drogue (2005-2014)[a]
(Kilogrammes)

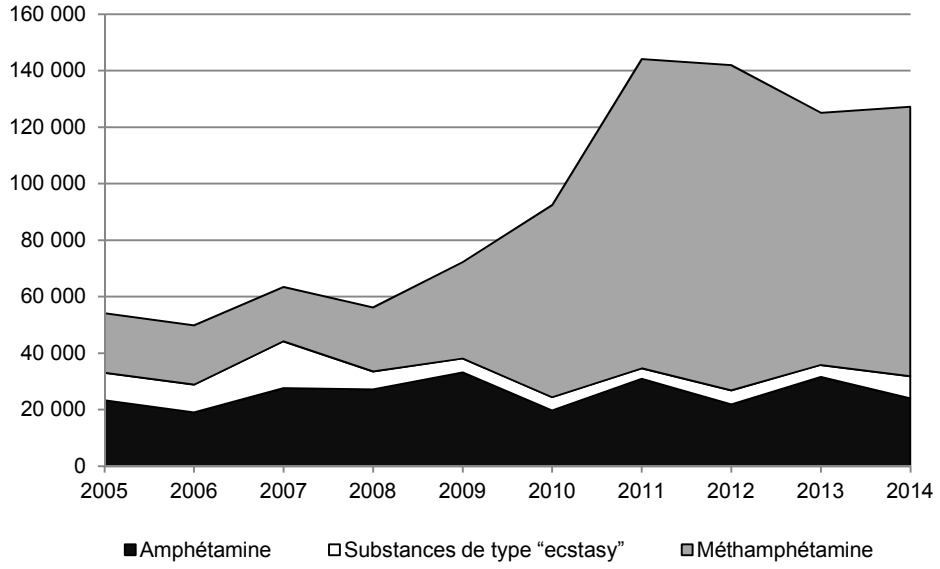

[a] Les données relatives à 2014 sont préliminaires et incomplètes.

Méthamphétamine

63. C’est dans les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord qu’a lieu la majorité des saisies de méthamphétamine réalisées dans le monde, et la fabrication illicite de cette substance se concentre traditionnellement près de ces marchés de consommation, ce qui ne l’a pas empêché de s’étendre récemment à d’autres pays, où différentes méthodes sont utilisées[39].

64. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies de méthamphétamine n’ont cessé de progresser depuis 2008, leur volume total ayant été multiplié par quatre entre 2008 et 2013. Le tableau 2 ci-dessous fait apparaître les quantités saisies dans certains pays de la région en 2013 et 2014. En Asie de l’Est et du Sud-Est, cette substance se présente sous forme de comprimés et de cristaux, la fabrication et le trafic des premiers ayant lieu principalement dans le bassin du Mékong (même si certains éléments attestent la présence de comprimés en Malaisie, en République de Corée et à Singapour), tandis que les seconds concernent l’ensemble de la région[40].

[39] ONUDC, *Global SMART Update*, vol. 12 (septembre 2014).
[40] ONUDC, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances* (2015).

Tableau 2
Saisies de méthamphétamine réalisées dans certains pays de la région Asie-Pacifique, 2013 et 2014
(Kilogrammes)

Pays	*2013*	*2014*	*Évolution*
Australie	4 619	7 111	Augmentation (+54 %)
Chine	19 518	26 992	Augmentation (+38 %)
Hong Kong, Chine	83	1 027	Augmentation (>100 %)
Indonésie	543	1 125	Augmentation (>100 %)
Japon	846	570	Diminution (-33 %)
Malaisie	1 754	1 292	Diminution (-26 %)
Myanmar	1 090	Sans objet	Sans objet
Philippines	838	718	Diminution (-14 %)
République démocratique populaire lao	1 384	Sans objet	Sans objet
Thaïlande	11 855	Sans objet	Sans objet

65. Les saisies de méthamphétamine ont considérablement augmenté en Australie où, de 150 kg en 2009, elles ont atteint plus de 7 tonnes en 2014 et où la drogue est acheminée par fret commercial et par la poste (voies maritime et aérienne). Au cours de la même période, le volume annuel des saisies est passé de 6,6 tonnes à 27 tonnes en Chine. Les autorités chinoises ont indiqué avoir saisi en 2014, dans la seule province du Yunnan, près de 10 tonnes de comprimés qui avaient été introduits dans le pays par la frontière séparant celui-ci du Myanmar, dans le nord, tandis que la drogue sous forme de cristaux qui faisait l'objet de saisies était pour l'essentiel de fabrication locale[41]. Les autorités japonaises ont signalé que la Chine était le principal pays de provenance de la méthamphétamine saisie au Japon. Les sources d'approvisionnement se sont toutefois diversifiées ces dernières années, puisque de la méthamphétamine était acheminée dans le pays depuis Hong Kong (Chine), le Mexique, la Thaïlande et l'Afrique de l'Ouest[42].

66. En Amérique du Nord, les saisies de méthamphétamine ont fortement augmenté en 2014. Les États-Unis ont signalé cette année-là les plus importantes saisies auxquelles ils aient procédé depuis 2002, soit 31,2 tonnes, chiffre en progression par rapport aux 22,9 tonnes de 2013. Dans leur réponse à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2014, les autorités ont indiqué que la méthamphétamine disponible aux États-Unis était produite au Mexique principalement, puis passée en contrebande par la frontière sud-ouest du pays. Les saisies réalisées au Mexique ont connu une hausse de 10 % entre 2013 (17,9 tonnes) et 2014 (19,7 tonnes). Les autorités mexicaines ont précisé que la drogue était fabriquée dans des laboratoires clandestins à l'aide de précurseurs

[41] Rapport de pays présenté par la Chine à la trente-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

[42] Rapport de pays présenté par le Japon à la trente-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

chimiques dont la plupart faisaient l'objet d'un trafic maritime depuis la Chine, le Japon et Singapour[43].

67. Après avoir culminé à 3,9 tonnes en 2011 puis être restées stables en 2012 et 2013, les saisies de méthamphétamine effectuées en République islamique d'Iran sont tombées à 2,6 tonnes en 2014. Ce chiffre reste néanmoins bien supérieur aux niveaux d'avant 2011, lorsque le volume annuel des saisies n'atteignait pas 1,5 tonne. Le Guatemala a lui aussi fait état d'importantes saisies de méthamphétamine (1 359 kg) en 2014.

Amphétamine

68. De 2003 à 2012, l'Arabie saoudite a signalé les plus grosses saisies d'amphétamine au monde, qui représentaient entre 30 % et 50 % du total mondial. Les saisies de cette substance avaient lieu avant tout au Proche et au Moyen-Orient et, dans une moindre mesure, en Europe occidentale et centrale, où certains pays, comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne, déclaraient souvent en avoir intercepté plus de 1 tonne dans l'année.

69. En 2013, les saisies d'amphétamine réalisées en Arabie saoudite, qui dépassaient les 8 tonnes en 2012, sont tombées à 528 kg, tandis que celles effectuées aux États-Unis ont très nettement augmenté, passant de moins de 2 tonnes à 12,4 tonnes, soit la plus importante quantité qui ait été interceptée dans le monde en 2013. La distribution géographique des saisies est donc devenue plus homogène, et cette tendance s'est poursuivie en 2014, puisque 4,3 tonnes d'amphétamine ont été saisies aux États-Unis et 650 kg en Arabie saoudite (voir fig. XI). Des pays d'autres régions ont eux aussi indiqué avoir saisi de grosses quantités de cette drogue ces dernières années. En Asie du Sud-Est, le Myanmar et la Thaïlande ont saisi à eux deux plus de 2 tonnes d'amphétamine en 2013, et près de 4 tonnes en 2014. La Côte d'Ivoire a signalé en avoir intercepté 1,2 tonne en 2013, et les autorités guatémaltèques ont fait état de saisies supérieures à 1,5 tonne en 2014.

[43] Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-cinquième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

Figure XI
Saisies d'amphétamine dans le monde, par région (2004-2014)
(Kilogrammes)

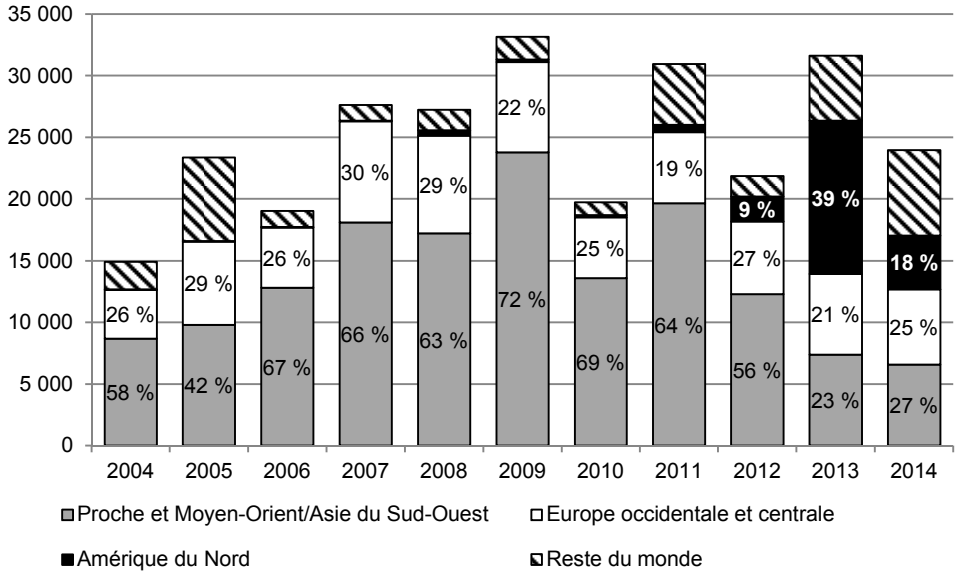

Substances de type "ecstasy"

70. Les saisies mondiales de substances de type "ecstasy" ont beaucoup augmenté, passant de 4,2 tonnes en 2013 à 7,9 tonnes en 2014, selon les données préliminaires dont on dispose pour cette dernière année. Cette progression de 87 % s'explique principalement par les importantes saisies déclarées par l'Australie, où plus de 4,3 tonnes de 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) ont été interceptées en 2014 (contre 343 kg en 2013), à l'occasion notamment d'une opération ayant porté sur 1,9 tonne. Les autres pays à avoir signalé de grosses saisies de substances de type "ecstasy" en 2014 étaient la Turquie (976 kg, contre 1,2 tonne en 2013), les États-Unis (555 kg, par rapport à 865 kg en 2013), la France (255 kg, à comparer aux 112 kg de 2013) et le Brésil (238 kg, contre 50 kg en 2013).

71. Les saisies s'élevant à plusieurs tonnes qui ont eu lieu en Australie et au Myanmar ainsi que l'augmentation générale des quantités de substances de type "ecstasy" qui ont été interceptées en Asie de l'Est et du Sud-Est ces dernières années pourraient être le signe que la région Asie-Pacifique est devenue une nouvelle plaque tournante du marché de l'"ecstasy"[44]. Les saisies réalisées en Europe occidentale et centrale et en Amérique du Nord, où le marché se concentre traditionnellement, ont nettement diminué ces 10 dernières années.

[44] *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances*.

IV. Conclusions

72. La culture du cannabis se poursuit dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde, tandis que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays. À l'échelle mondiale, les saisies d'herbe de cannabis sont restées stables en 2013 et ont reculé en 2014, et les données préliminaires dont on dispose pour cette dernière année donnent à penser que les saisies de résine sont demeurées stables.

73. Après avoir atteint des niveaux records en 2014, les chiffres estimatifs de la culture du pavot à opium en Afghanistan sont en repli en 2015, pour la première fois en cinq ans. En Asie du Sud-Est, la culture se concentre essentiellement au Myanmar, où les superficies concernées sont restées stables en 2014 alors qu'elles n'avaient cessé de progresser pendant neuf années consécutives. À l'échelle mondiale, les saisies d'opium et de morphine illicite ont toujours lieu principalement en Afghanistan et dans les pays voisins, tandis que celles d'héroïne se répartissent sur une zone géographique plus étendue. Elles sont restées stables en Europe du Sud-Est en 2013 et 2014 mais ont beaucoup augmenté en Europe occidentale et centrale cette dernière année, après avoir reculé pendant 10 ans. En 2014, elles ont légèrement fléchi en Amérique du Nord, inversant l'évolution à la hausse des six années précédentes, et elles ont nettement diminué en Asie du Sud-Ouest. L'Asie de l'Est et du Sud-Est est toujours approvisionnée par de l'héroïne provenant avant tout du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, tandis que les pays d'Afrique de l'Est servent de plus en plus de zone de transit pour l'héroïne acheminée en contrebande par la "route du Sud".

74. La quasi-totalité des cultures de cocaïer du monde continuent d'avoir lieu dans trois pays andins, et la superficie qui y est consacrée a augmenté en 2014 du fait d'une forte hausse enregistrée en Colombie. L'Amérique du Sud est toujours à l'origine de la majeure partie des saisies mondiales de cocaïne; les quantités en cause sont restées stables pour la deuxième année consécutive dans la région, et il en est allé de même à l'échelle mondiale. Les pays africains, en particulier ceux d'Afrique de l'Ouest, demeurent d'importantes zones de transit de la cocaïne acheminée en contrebande vers les marchés de consommation européens.

75. Après avoir diminué en 2013 pour la première fois depuis 2008, les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine auraient augmenté en 2014, si l'on en croit les données préliminaires dont on dispose. Les saisies de méthamphétamine ont enregistré une hausse cette année-là, et elles ont eu lieu principalement en Amérique du Nord et en Asie de l'Est et du Sud-Est. On observe de nouveaux signes d'évolutions régionales concernant les marchés à la fois de l'amphétamine et de l'"ecstasy". Alors que, ces dernières années, les augmentations des saisies d'amphétamine réalisées en Amérique du Nord ont compensé les diminutions constatées au Proche et au Moyen-Orient, on note que la région Asie-Pacifique est à l'origine d'une part de plus en plus importante des saisies mondiales de substances de type "ecstasy".